

PROVINCE DE QUÉBEC
MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE

DESCRIPTION TECHNIQUE

ZONE D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE: CHAPEAU-DE-PAILLE

Minute 829

Un territoire situé dans les municipalités régionales de comté de: Maskinongé, Mékinac et Matawinie, dans les cantons de: Arcand, Allard, Créquy, Potherie, Badeaux, Bréhault, Normand, Livernois, Picard et dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, ayant une superficie de 1 270 km² dont la ligne périmétrique se décrit comme suit:

Partant du point A, une ligne brisée dont les coordonnées U.T.M. des sommets sont:

Point Coordonnées

A 5 193 550 m N et 632 525 m E,
ce point est situé sur la ligne des hautes eaux ordinaires (L.H.E.O.) sur la rive droite de la rivière Matawin; de là, dans une direction générale nord-ouest puis sud-ouest, cette L.H.E.O. jusqu'à la rencontre avec l'extrémité est du barrage du rapide Taureau; de là, vers l'ouest, une droite jusqu'à l'extrémité ouest du barrage; de là, dans une direction générale nord-ouest, la L.H.E.O. sur la rive nord-est du réservoir Taureau, la L.H.E.O. sur la rive gauche de l'émissaire du lac aux Cenelles; de là, vers l'ouest, une droite jusqu'à la L.H.E.O. sur la rive droite de cet émissaire; de là, vers l'est, la L.H.E.O. sur la rive nord du lac aux Cenelles jusqu'à la rencontre avec la L.H.E.O. sur la rive gauche de la rivière aux Cenelles; de là, vers le nord, la L.H.E.O. de cette rivière jusqu'au point B;

- B 5 194 500 m N et 601 825 m E,
ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive
sud-est du lac Gayot; de là, vers le nord, une
droite jusqu'au point C;
- C 5 197 775 m N et 601 625 m E;
- D 5 198 900 m N et 602 700 m E,
ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive
sud-ouest du lac Maurice; de là, vers le sud-
est, le nord-est puis le nord-ouest, cette
L.H.E.O. jusqu'au point E;
- E 5 199 075 m N et 602 900 m E,
ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive
est du lac Maurice; de là, vers le nord-ouest,
une droite jusqu'au point F;
- F 5 212 200 m N et 594 200 m E,
ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive
sud-ouest du lac Rocheux; de là, vers le nord-
est puis le nord-ouest, la L.H.E.O. sur les
rives sud-est et nord-est de ce lac jusqu'au
point G;
- G 5 213 100 m N et 594 450 m E;
de là, vers le nord-ouest, une droite jusqu'au
point H:
- H 5 217 950 m N et 590 450 m E;
- I 5 232 850 m N et 602 700 m E,
en contournant par le sud-est selon la L.H.E.O.
le lac Wilson et par l'ouest selon la L.H.E.O.
le lac Boivin; de là, vers le sud-est, une
droite jusqu'au point J;
- J 5 227 750 m N et 607 150 m E;
- K 5 228 000 m N et 608 250 m E;
de là, vers le nord-est, une droite jusqu'au
point L;
- L 5 236 575 m N et 616 575 m E,
ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive
droite de la rivière Livernois en contournant
par le sud selon la L.H.E.O. le lac Picard et
par le nord selon la L.H.E.O. le lac dont les

coordonnées du point milieu sont: 5 229 600 m N et 609 800 m E; de là, dans une direction générale sud-est, cette L.H.E.O. sur la rive droite de la rivière Livernois, la L.H.E.O. sur la rive est du lac Rond et du lac du Milieu jusqu'au point M;

M 5 224 300 m N et 623 725 m E;

de là, vers le sud-ouest, une droite jusqu'au point N;

N 5 224 250 m N et 623 700 m E;

O 5 222 800 m N et 623 450 m E;

P 5 221 200 m N et 623 650 m E;

Q 5 216 350 m N et 628 000 m E;

R 5 216 400 m N et 625 350 m E;

S 5 213 990 m N et 624 650 m E;

T 5 213 900 m N et 621 100 m E;

U 5 203 350 m N et 630 800 m E,

ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive droite du ruisseau Courbe; de là, vers le sud-est, cette L.H.E.O. jusqu'à l'intersection avec la limite nord de l'emprise du chemin passant au nord du petit lac Régis; de là, vers le sud-est puis le nord-est, cette limite d'emprise jusqu'au point V;

V 5 202 600 m N et 634 700 m E,

ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive gauche du ruisseau Brown; de là, vers le sud-est, cette L.H.E.O., la L.H.E.O. sur la rive nord-est du lac Howe et la L.H.E.O. sur la rive gauche de l'émissaire de ce lac jusqu'au point W;

W 5 199 850 m N et 638 500 m E,

ce point est situé sur la limite ouest de l'emprise du chemin passant entre le lac Howe et le lac Brown; de là, vers le sud-ouest, une droite jusqu'au point X;

Minute 829

- X 5 198 300 m N et 636 900 m E,
ce point est situé sur la limite nord-est de
l'emprise d'un chemin forestier; de là, vers
le sud-est, cette limite d'emprise jusqu'au
point Y;
- Y 5 195 700 m N et 641 100 m E;
de là, vers le nord-est, une droite jusqu'au
point Z;
- Z 5 198 000 m N et 644 400 m E;
- A' 5 197 900 m N et 649 700 m E,
ce point est situé sur la L.H.E.O. sur la rive
droite du ruisseau Aubin; de là, sud, cette
L.H.E.O. jusqu'à la L.H.E.O. sur la rive droite
de la rivière Matawin; de là, dans une direction
générale sud-ouest puis nord-ouest, cette
L.H.E.O. jusqu'au point de départ.

A DISTRAIRE DE CE TERRITOIRE:

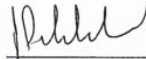
La réserve écologique Irénée-Marie, soit les bloc 1
et 2 du canton d'Arcand, tel que montré sur un plan
préparé par Monsieur Yvan L'Heureux, arpenteur-géomètre,
en date du 17 juillet 1984 et conservé aux archives du
Service de l'arpentage du ministère de l'Énergie et des
Ressources du Québec.

Les coordonnées mentionnées ci-dessus sont exprimées
en mètres et ont été relevées graphiquement à partir du
quadrillage U.T.M. utilisé sur les cartes à l'échelle
1:50 000 publiées par le ministère de l'Énergie, des
Mines et des Ressources du Canada, NAD 1927, Fuseau 18.

Le tout tel que montré sur le plan ci-annexé et
portant le numéro P-829.

L'original de ce document est conservé au Service
des immobilisations du ministère du Loisir, de la Chasse
et de la Pêche.

PRÉPARÉE PAR:



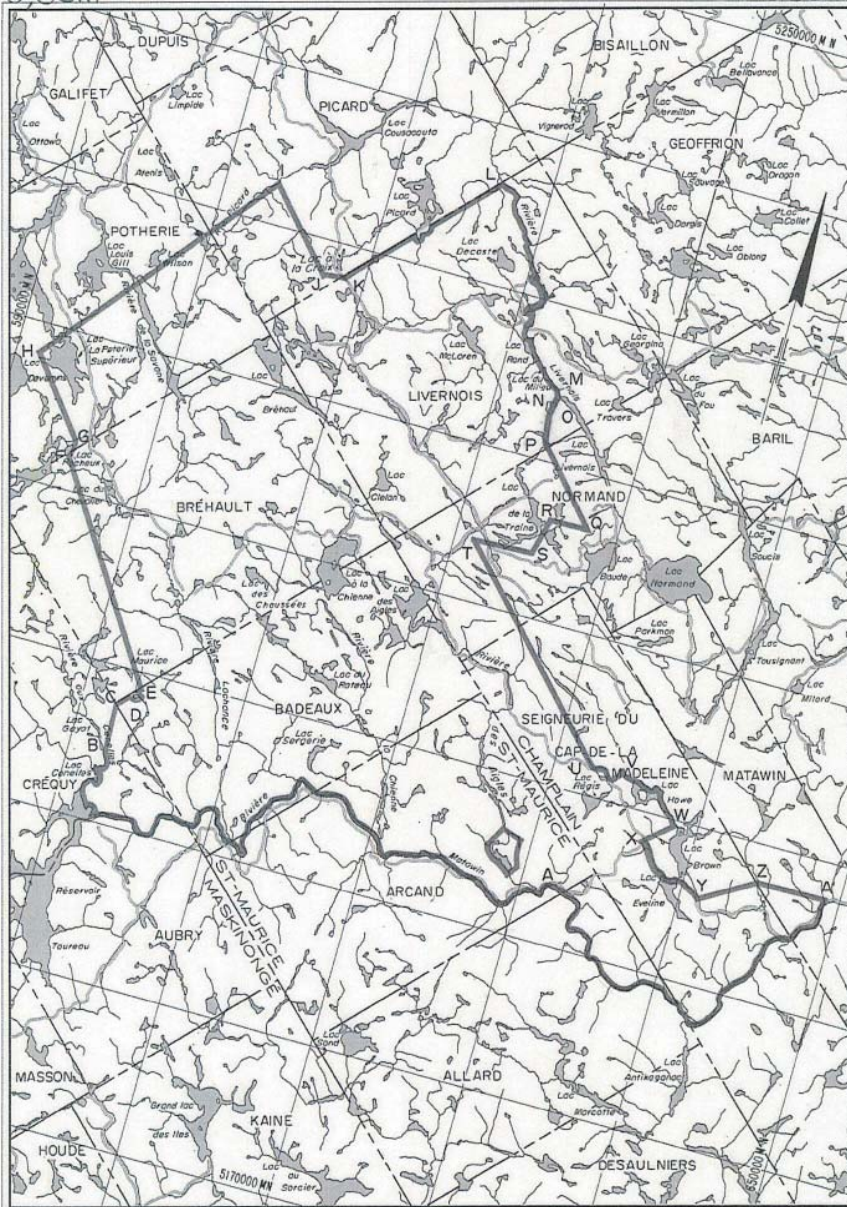
JACQUES PELCHAT
Arpenteur-géomètre

J.C.B.

Québec, le 15 avril 1991

Minute: 829

Toponymie révisée par la Commission de toponymie en



Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir
de la Chasse et de la Pêche

Préparé par : Service des immobilisations

Z E C CHAPEAU-DE-PAILLE

ÉCHELLE : 1/300000 0 10 KM

DATE : 1991 04 15

PLAN N° : P-829

NO. 0445-0000-05